

## COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE TELEPHONEE DU MARDI 21 AVRIL

Avant le CHSCT de jeudi, l'audio-conférence hebdomadaire a abordé la campagne IR et les mutations locales (sujet épineux).

### Campagne IR :

M GIRAULT nous rapporte que la DG a indiqué une fréquentation très élevée du site internet lors du premier jour de campagne (sûrement dû au confinement).

La presse locale a repris le message de la direction indiquant que cette campagne IR se faisait sans accueil physique.

**Solidaires Finances Publiques 62** a demandé que l'absence de réception du public (pour cause de campagne dégradée) soit affichée sur chaque site, la direction a ajouté que les messages d'attente téléphonique de chaque site seront également modifiés dans ce sens prochainement.

En fonction du prestataire, les autocoms pour ces messages d'attente ou pour permettre des boucles sur les secteurs d'assiette seront modifiées cette semaine (Boulogne, Lens, Longuenesse et Direction) et la semaine prochaine pour les autres.

La direction indique que ces deux premiers jours de campagne ont démarré en mode allégé, qu'il y avait eu peu d'appels, que notamment sur Lens, les e-contacts étaient absorbables par les télé-travailleurs·ses et les présentiel·les.

M GIRAULT est passé au SIP d'Arras et M DEMEULEMEESTER au SIP de Lens pour vérifier l'installation des collègues et ont échangé notamment avec les encadrant·es et agent·es en présentiel. **Solidaires Finances Publiques 62** vous conseille de ne pas hésiter à poser toutes vos questions lors du passage de la direction dans les services.

Comme « la mise en route de la campagne IR est tranquille », les effectifs ne gonfleront pas pour le moment, l'appel aux PCR, aux vérificateurs·trices ou même à la DIRCOFI n'est pas d'actualité.

Actuellement 32 collègues sont en télé-travail sur les SIP, il reste à priori 4 livraisons d'ordinateurs qui devraient se faire dès ce mercredi.

**Solidaires Finances Publiques 62** rappelle que si la charge des missions devaient augmenter, le retour de collègues supplémentaires en présentiel devraient se faire en respectant les consignes sanitaires.

La livraison des brochures IR a été effectuée, les sous-mains devraient arriver via la navette à partir de jeudi (certains SIP ont pu s'arranger, le SIP d'Arras a été notamment dépanné par le PTGC).

La direction rappelle que le recouvrement amiable est une mission prioritaire, les missions foncières également, en raison de D4 (les SIP sont tous à peu près à jour sur cet indicateur).

**Solidaires Finances Publiques 62** rappelle que D4 étant passée (échéance au 21 avril), les missions foncières sont donc allégées.

Concernant la cellule téléphonique, les mousses n'étant pas adaptables au matériel, des casques ont été commandés et arriveront très rapidement (normalement ce mercredi).

**Solidaires Finances Publiques 62** a demandé des précisions pour les appels téléphoniques.

Pour les collègues en SIP, il n'y aura pas de matériel adapté pour répondre au téléphone, la direction indique que « les choses se déroulent comme les années précédentes » et que les réponses téléphoniques se feront sur les horaires d'ouverture (soit 8h30-12h15/13h30-16h15). Pour le plateau Foch, les collègues ne seront plus présents après 17h, c'est la plateforme classique (le CDC habituel) qui prend en charge les appels après cet horaire.

M GIRAULT a indiqué que la fin de campagne officielle aurait bien lieu le 12 juin.

**Solidaires Finances Publiques 62** a souligné la possibilité pour les revenus catégoriels de déclarer au plus tard le 30 juin pour déclarer, comme l'a indiqué M. DARMANIN.

Doit-on rappeler notre revendication « Justice fiscale, justice sociale » ? Est-ce équitable par exemple, qu'un foyer (avec 1 salarié et 1 BNC) puissent déclarer jusqu'au 30 juin alors qu'un foyer fiscal (2 salarié·es) doit le faire pour le 12 juin ?

### MOUVEMENT LOCAL :

Nous abordons un sujet épineux, **Solidaires Finances Publiques 62** a exprimé son mécontentement et même sa colère, non pas sur le calendrier qui risque d'être restreint, mais sur la suppression des CAPL et donc sur le vide au niveau des droits des agent·es.

**A ce jour, la DG reste sur une affectation au 01/09/2020.**

voici le calendrier annoncé (toutefois il pourrait être modifié en fonction du déconfinement)

pour les cadres C : publication du mouvement national mi-mai voir fin mai

(mais toutes les vacances de postes ne seront pas comblées)

pour les cadres B : publication du mouvement national fin mai  
(le mouvement serait complet)

pour les cadres A : publication du mouvement le 8 juin (date initiale prévue)  
(sans prendre en compte les vacances d'emploi dû aux IDIV)

En raison de ce calendrier et parce qu'ALOA (applicatif pour saisir votre demande de mutation locale) ne pourra être disponible qu'en juin :

- \* la note départementale sortirait vers le 20-22 mai
- \* les cadres C et cadres B auraient 10 jours vers mi-juin pour saisir leurs vœux
- \* les cadres A auraient 10 jours également vers fin juin pour saisir leurs vœux

Les cadres A stagiaires arriveront bien le 18 mai.

La publication des mouvements en locale aurait lieu vers le 14 juillet.

Chacun·e devra donc être réactif·ve pour saisir sa liste de vœux, vous pouvez donc déjà y penser, **Solidaires Finances Publiques 62 est là pour vous accompagner et vous conseiller lors de votre demande de mutation.**

M GIRAULT se targue que dans le Morbihan, l'année dernière, les mutations « départementalisation » se sont très bien déroulées, **Solidaires Finances Publiques 62** lui concède que les documents fournis par la direction du Morbihan étaient plus complets que ceux que nous avons eu dans le Pas-de-Calais.

Cependant, l'année dernière, chaque direction avait encore des CAPL (que le mouvement local soit un mouvement départementalisation ou pas), **Solidaires Finances Publiques 62** rappelle **que nous voulons une instance correspondant aux CAP** (même si M GIRAULT ne veut pas ou ne peut pas) et que des réunions bilatérales sont à exclure (rappelons qu'une bilatérale permet à certaines OS de ne défendre que leurs adhérent·es au détriment des autres et qu'une bilatérale exclut toute transparence envers toutes et tous les collègues).

### **QUESTIONS DIVERSES :**

\* concernant le paiement de certaines amendes, notamment les condamnations pénales, qui ne peuvent pas être payées sur internet, que doit-on dire aux usager·ères ? La direction reviendra sur cette problématique

\* Aucun outil de requêtage sur les mains-lévées.

Sur ces deux problématiques, M GIRAULT indique qu'il considère comme situation d'urgence (donc possibilité de RDV) le fait de devoir payer une dette afin d'éviter un blocage de compte bancaire.

\* sur les plexiglas qui devraient permettre lors du déconfinement, une réception physique, la direction est en train de faire un recensement.

\* concernant les ASA pour garde d'enfants et suite à l'annonce de réouverture progressive des établissements scolaires, la direction locale n'a pas actuellement d'informations.

**Solidaires Finances Publiques 62** vous conseille de suivre également les compte-rendus des audio-conférences nationales

**Dans cette période, plus que jamais, soyons SOLIDAIRES !  
Prenez soin de vous.**

**Contact : Catherine: 06-35-40-58-65**

**Nadège : 06-22-02-15-50**

**Wilfried : 06-20-37-19-12**